

# CHAMPIONNAT DES HAUTS-DE-SEINE OPEN MAITRES 2012

## ➤ **Organisation :**

Piscine de LA GARENNE COLOMBES  
3/5 rue Lucien Jeannin – 92250 LA GARENNE COLOMBES  
Le Dimanche 12 Février 2012  
Deux réunions, sur une journée

## ➤ **Programme :**

Ouverture des portes : 8H00  
1<sup>er</sup> Départ : 9H00

50 m Dos Dames  
50m Dos Messieurs  
200 m Brasse Dames  
200 m Brasse Messieurs  
100m Papillon Dames  
100 m Papillon Messieurs  
50 m Nage Libre Dames  
50 m Nage Libre Messieurs  
200 m Dos Dames  
200 m Dos Messieurs  
100 m Brasse Dames  
100 m Brasse Messieurs

Ouverture des Portes : 14H00  
1<sup>er</sup> Départ 15H00

50 m Papillon Dames  
50 m Papillon Messieurs  
200 m Nage Libre Dames  
200 m Nage Libre Messieurs  
100 m Dos Dames  
100 m Dos Messieurs  
50 m Brasse Dames  
50 m Brasse Messieurs  
200 m Papillon Dames  
200 m Papillon Messieurs  
100 m Nage Libre Dames  
100 m Nage Libre Messieurs

## ➤ **Règlement Sportif :**

Sont concernés les nageurs de 25 ans et plus. Les épreuves seront nagées toutes catégories confondues, mais donneront lieu à un classement par catégorie.

Le règlement F.I.N.A. est appliqué. Ainsi que la règle d'un seul départ.

La compétition est placée sous la seule autorité du Juge-arbitre, les litiges sont réglés conformément à la législation en vigueur.

## ➤ **Engagements :**

12 Euros par nageur (et non par course). Quatre épreuves maximum par nageur.

Le règlement sera déduit sur la provision sur engagements 2011-2012 du club concerné.

Les engagements sont à envoyer pour le Lundi 27 Janvier 2012 au plus tard au CD 92 au format PCE (Nat2i ou Extranat).

Aucun engagement ne sera accepté le jour de la compétition.

## ➤ **Forfaits :**

Les forfaits devront être déclarés au moins 30 minutes avant le début des épreuves.

Aucun engagement ne sera remboursé.

## ➤ **Officiels :**

Comme pour toutes les compétitions départementales, les clubs doivent proposer au moins un officiel à partir de 3 nageurs engagés et 2 officiels à partir de 10 nageurs.